



# MINE RESPONSABLE

Comité de pilotage multipartite chargé de définir les conditions d'une exploitation minière responsable

Participer à des initiatives institutionnelles pour influencer sur la politique minière française



De mai 2015 à juin 2016  
Initiative lancée par le  
Ministère de l'Economie  
Collaboration étroite avec FNE



Participation à 4 sessions du comité de pilotage  
Rédaction ou contribution à 15 publications  
Articles de SystExt consultés plus de 500 fois  
350 heures de bénévolat



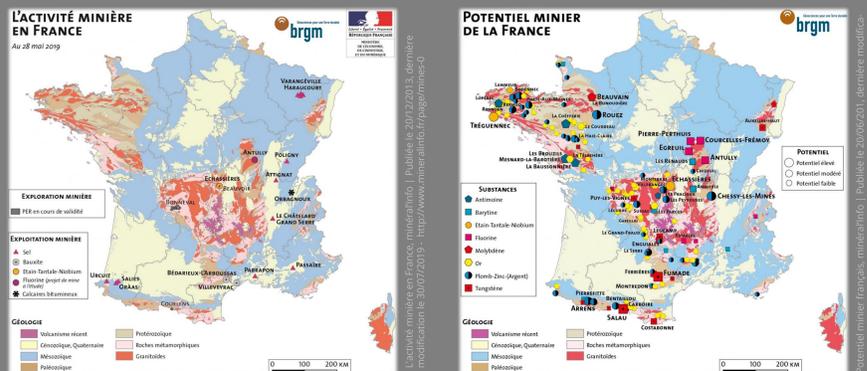
Le 4 février 2015, le gouvernement français adoptait sa Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTEDD). Avec pour ambition affichée de « définir un nouveau modèle de société plus sobre », cette stratégie fait apparaître le concept de « Mine responsable ». Il restait cependant à approfondir le concept et à développer à la fois sa philosophie générale et ses applications pratiques. Ainsi, le 1er avril 2015, M. Macron a lancé le groupe de travail sur la Mine responsable, avec un comité de pilotage (COFIL) type « Grenelle », censé représenter « l'ensemble des parties prenantes : élus locaux et nationaux, organisations non gouvernementales, représentants des professionnels et des salariés ».

Le 4 mai 2015, sur invitation de M. Galin, Chef du bureau à La Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGLN), SystExt a rejoint le COFIL. L'objectif pour SystExt était de comprendre les dynamiques institutionnelles qui accompagnent les politiques minérales et de relayer les informations à la société civile.

SystExt a participé à 4 sessions du COFIL en juin, juillet et septembre 2015, et a proposé à cette occasion plus de 150 commentaires argumentés sur les documents de travail. L'association a rédigé deux notes de positionnement, présentées lors des sessions du 01/07/2015 et du 15/09/2015, pour alerter notamment sur une meilleure prise en compte des problématiques humaines, sociales et environnementales, et sur la nécessité d'intégrer davantage la voix de la société civile dans ces travaux.

Devant l'impossibilité de toute remise en cause de l'orientation donnée à cette initiative et de la nature des documents produits, SystExt s'est désolidarisé du COFIL le 16 septembre 2015 avec l'association France Nature Environnement (FNE). Ce départ simultané a eu des répercussions importantes sur la dynamique du comité de pilotage.

Le livre blanc et la charte d'engagement volontaire initialement prévus par le gouvernement n'ont pas vu le jour. Ils ont été remplacés par la collection « La mine en France », un ensemble de 13 tomes sur « l'état de l'art de l'exploration et de l'exploitation des substances minières non énergétiques pour la France respectueuses des principes du développement durable ». La Mine responsable attend donc toujours son ouvrage de référence...



## Valorisation et publications

- Notes de positionnement de SystExt à destination du COFIL les 29/06/2015 et 13/09/2015 - [www.systext.org/node/340](http://www.systext.org/node/340)
- Communiqué de presse « La mine verte n'est pas encore mûre : les associations quittent la table » | France Nature Environnement et SystExt ; 16 septembre 2015 - [www.systext.org/node/281](http://www.systext.org/node/281)
- « L'initiative Mine responsable passée au crible » (traduction en anglais et en espagnol) | SystExt ; 24 novembre 2015 - [www.systext.org/node/340](http://www.systext.org/node/340)
- « La responsabilité sociale selon Emmanuel Macron » | Nolwenn WEILER, Basta ! ; 18 septembre 2015
- Extraction minière, ni ici, ni ailleurs | Gwenvael Delanoë, Silence ; numéro 445 - mai 2016



## Prospection et perspectives

### Réforme du Code minier 2015-2017

Le 17 mars 2015, Mme ROYAL et M. MACRON lançaient les consultations sur le projet de loi de réforme du code minier, après la tentative avortée de 2013. Compte-tenu de son retour d'expérience sur « Mine responsable », SystExt s'est engagé dans cette initiative, craignant que la réforme du code minier ne prenne la même direction.

Le 25 février 2016, SystExt s'est associé à FNE, les Amis de la Terre et ATTAC dans le communiqué de presse : « Monsieur Macron, Madame Royal : la réforme du code minier ne peut plus attendre ». SystExt a étudié les amendements et participé à des groupes de travail inter-ONG avant de publier une analyse le 7 janvier 2017 : « Code Minier : Les Parlementaires tentent le tout pour le tout avec une réforme au rabais ».

Rien ne s'est concrétisé pour les matières premières minérales à l'issue de cette réforme qui se voulait ambitieuse. La lutte de la société civile n'a toutefois pas été vaine, avec la promulgation de la loi du 30/12/2017 mettant fin à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures.

**Nouveau code minier**  
**PAS D'INDEMNISATION DES DOMMAGES SANITAIRES ?**  
**PAS D'INDEMNISATION DES DOMMAGES ENVIRONNEMENTAUX ?**

**Nouveau code minier**  
**AUCUNE CONCERTATION PRÉALABLE !**  
**AUCUNE CONSULTATION OBLIGATOIRE DES POPULATIONS !**